

Décision

Générale

colonial

Décision n° 523 DU 3 AVRIL 1965 :

n° 523

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1965

Date de publication
3 avril 1965

Date du numéro
1 mai 1965

TEXTE INTÉGRAL

Sont nommés, pour compter du 17 mars 1965, chauffeurs-mécaniciens stagiaires (indice 225), les chauffeurs du cadre territorial ci-après désignés, déclarés admis aux épreuves de l'examen professionnel d'accès au cadre des chauffeurs-mécaniciens : — M. Moumin Ali Houmed, chauffeur de 1re classe, 1er échelon (indice 175), en service au Ministère de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse ; — M. Mohamed Bourhan Abdallah, chauffeur de lire classe, 1er échelon (indice 175), en service à l'Enseignement.